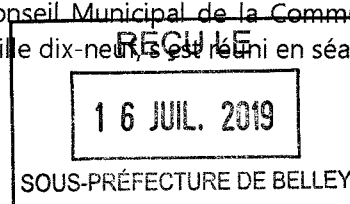


EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

OBJET : Tarifs des droits de place des foires et des marchés de Plateau d'Hauteville

Séance du 3 juillet 2019

L'an deux mille dix-neuf, le trois juillet, à dix-neuf heures quarante, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville, dûment convoqué le vingt-six juin deux mille dix-neuf, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.



Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 57

Membres présents :

MM. ALLANDRIEU Bernard, ALLARD Cyrille, ARGENTI Bernard, BARBARIN Daniel, BEVOZ Sébastien, BLEIN Jean, BOURGEOIS Didier, CAPELLI Jean-Baptiste, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FERRARI Jean, GENOD Patrick, HARNAL Sébastien, JARASSIER Hervé, LEMOINE Gilbert, MORGNIEU Laurent, PIFFADY Philippe, RODRIGUEZ-CERVILLA José, SAVEY Didier, ZANI Guy.

Mmes BERTHET Claire, BORGNA Séverine, CARRARA Carole, CHATEAU Marie-Luce, FERRO Nicole, GRITTI Delphine, JOLY Fabienne, LIEVIN Karine, MACHON Annie, MARTINE Christine, MASNADA Isabelle, PALAZZI-ZANI Nelly, PETIT Odile, ROSIER Nicole.

Membres absents excusés :

MM. CHAPUIS Gérard (pouvoir à M. BARBARIN Daniel), CHARVOLIN Roch (pouvoir à Mme JOLY Fabienne), DUSSUYER Régis (pouvoir à M. DRHOVIN Jacques), GRIOT Bernard (pouvoir à M. CYVOCT Jean-Michel), PETITNICOLAS Christophe (pouvoir à M. EMIN Philippe), TRAMOY Maurice (pouvoir à M. JARASSIER Hervé).

Mmes BOURDONCLE Annie (pouvoir à Mme ROSIER Nicole), LETRAY Marie-Odile (pouvoir à M. PIFFADY Philippe), TRAINI Marie (pouvoir à M. BLEIN Jean).

Membres absents :

MM. FRAISEAU Alain, LYAUDET Stéphane, PESENTI Philippe, RAOULT Jean-Pierre, TABOUREL Philippe.

Mmes BARDON Fabienne, BARTHELET Annaëlle, BOUDET Evelyne, CHENET Valérie, HUGON Marlène, ROTARU Maria, TREUVELOT Catherine.

Secrétaire de séance : Mme Claire BERTHET.

Soit : 36 présents, 9 pouvoirs.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la délibération du Conseil Municipal d'Hauteville-Lompnes n°2003-50 du 21 mars 2003 fixant les tarifs des droits de place du marché d'Hauteville-Lompnes à compter du 1^{er} avril 2003.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la délibération du Conseil Municipal de Plateau d'Hauteville n°2019-78 du 27 mars 2019 constituant la régie de recettes pour les droits de place sur les foires et les marchés de la commune nouvelle et son fonctionnement.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la délibération du Conseil Municipal de Plateau d'Hauteville n°2019-92 du 24 avril 2019 acceptant la gratuité des emplacements des commerces ambulants et forains lors des évènements de foires et de Vogues.

Suite à la demande de la trésorerie, il convient de reprendre une délibération de la Commune nouvelle pour fixer les tarifs des droits de place encaissés par la Régie de recettes.

Conformément à l'avis de la Commission Finances du 13 juin 2019, il propose à l'Assemblée de reconduire les tarifs des droits de place sur les foires et les marchés de la commune nouvelle et de les étendre à toutes les communes déléguées de la commune de Plateau d'Hauteville.

Cette délibération annule et remplace la délibération antérieure.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de reconduire les tarifs des droits de place des foires et des marchés de Plateau d'Hauteville selon le détail ci-dessous :

Abonné	0,50 € le ml
Passager	0,60 € le ml
Foire	Gratuit
Vente ponctuelle et déballage	Forfait de 46,00 €
Vogue	Gratuit
Cirque	Gratuit, mais forfait de 8 €, dans le cas d'utilisation de l'éclairage public

- **DECIDE** d'appliquer l'extension de tous les tarifs sur chacune des communes déléguées de la Commune de Plateau d'Hauteville,
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.



Le Maire,


Philippe EMIN

